

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DIRECTION - REDACTION - ADMINISTRATION MINISTÈRE D'ÉTAT - Place de la Visitation - B.P. 522 - MC 98015 MONACO CEDEX
Téléphone : 98.98.80.00 - Compte Chèque Postal 30 1947 T Marseille - ISSN 1010-8742

ABONNEMENT

1 an (à compter du 1 ^{er} Janvier)	
tarifs toutes taxes comprises :	
Monaco, France métropolitaine	
sans la propriété industrielle.....	70,00 €
avec la propriété industrielle.....	114,00 €
Etranger	
sans la propriété industrielle.....	83,00 €
avec la propriété industrielle.....	135,00 €
Etranger par avion	
sans la propriété industrielle.....	101,00 €
avec la propriété industrielle.....	164,00 €
Annexe de la "Propriété Industrielle", seule.....	53,00 €

INSERTIONS LÉGALES

la ligne hors taxe :	
Greffé Général - Parquet Général, Associations	
(constitutions, modifications, dissolutions)	7,80 €
Gérançes libres, locations gérançes	8,30 €
Commerces (cessions, etc..)	8,70 €
Sociétés (Statuts, convocation aux assemblées,	
avis financiers, etc..)	9,00 €

SOMMAIRE

LOI

Erratum à la loi n° 1.387 du 19 décembre 2011 modifiant la loi n° 1.155 du 18 décembre 1992 relative à la nationalité (p. 2).

ORDONNANCE SOUVERAINE

Ordonnance Souveraine n° 3.608 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service de Psychiatrie) (p. 2).

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2011-691 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service de Gynécologie-Obstétrique) (p. 3).

Arrêté Ministériel n° 2011-692 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service des Endoscopies Digestives) (p. 3).

Arrêté Ministériel n° 2012-1 du 3 janvier 2012 maintenant une fonctionnaire en position de détachement (p. 4).

AVIS ET COMMUNIQUÉS

MINISTÈRE D'ÉTAT

Secrétariat Général - Journal de Monaco.

Nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions» (p. 4).

Mise en vente de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» (p. 4).

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Avis de recrutement n° 2012-1 d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics (p. 4).

Avis de recrutement n° 2012-2 d'un Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain (p. 5).

Avis de recrutement n° 2012-3 d'un Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (p. 5).

Avis de recrutement n° 2012-4 d'un Commis-Comptable à la Direction des Services Fiscaux (p. 5).

Avis de recrutement n° 2012-5 d'un Administrateur à la Direction du Tourisme et des Congrès (p. 5).

Avis de recrutement n° 2012-6 de deux Surveillants Rondiers au Stade Louis II (p. 6).

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Règlement relatif à l'Allocation Différentielle de Loyer (p. 6).

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947 (p. 6 à 7).

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Résidence du Cap Fleuri.

Tarifification 2012 - Modifications des tarifs (p. 7).

INFORMATIONS (p. 8).

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 9 à 15).

Annexe au Journal de Monaco

Débats du Conseil National - 715^e séance. Séance publique du 13 décembre 2010 (p. 6435 à 6530).

LOI

Erratum à la loi n° 1.387 du 19 décembre 2011 modifiant la loi n° 1.155 du 18 décembre 1992 relative à la nationalité.

Il fallait lire page 2492 dans le titre : «modifiant la loi n° 1.155 du 18 décembre 1992» et non «modifiant la loi n° 1.355 du 18 décembre 1992».

Monaco, le 6 janvier 2012.

ORDONNANCE SOUVERAINE

Ordonnance Souveraine n° 3.608 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service de Psychiatrie).

ALBERT II

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 127 du 15 janvier 1930 constituant l'hôpital en établissement public autonome ;

Vu la loi n° 188 du 18 juillet 1934 sur les fonctions publiques ;

Vu la loi n° 918 du 27 décembre 1971 sur les établissements publics ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 5.095 du 14 février 1973 sur l'organisation et le fonctionnement du Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.839 du 29 décembre 1998 portant statut des Praticiens Hospitaliers au Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu Notre ordonnance n° 2.745 du 30 avril 2010 portant nomination d'un Praticien Hospitalier à mi-temps au Centre Hospitalier Princesse Grace (Unité Mobile de Psychiatrie) ;

Vu l'avis émis par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Princesse Grace, en date du 24 novembre 2011 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 21 décembre 2011 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'État ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Le Docteur Jean-Paul ORTH, Praticien Hospitalier à mi-temps au Centre Hospitalier Princesse Grace (Unité Mobile de Psychiatrie), est nommé Praticien Hospitalier dans le Service de Psychiatrie au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Cette nomination prend effet à compter du 21 avril 2011.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le vingt-deux décembre deux mille onze.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2011-691 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service de Gynécologie-Obstétrique).

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 127 du 15 janvier 1930 constituant l'hôpital en établissement public autonome ;

Vu la loi n° 918 du 27 décembre 1971 sur les établissements publics ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 5.095 du 14 février 1973 sur l'organisation et le fonctionnement du Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.839 du 29 décembre 1998 portant statut des Praticiens Hospitaliers au Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.840 du 29 décembre 1998 portant statut des personnels médicaux intervenant ponctuellement au Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 98-629 du 29 décembre 1998 régissant les conditions de recrutement du personnel médical du Centre Hospitalier Princesse Grace ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-232 du 13 avril 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace ;

Vu l'avis émis par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Princesse Grace en date du 24 novembre 2011 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 21 décembre 2011 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le Docteur Nathalia GENIN est nommée Praticien Hospitalier Associé au sein du Service de Gynécologie-Obstétrique au Centre Hospitalier Princesse Grace pour une durée d'un an, à compter du 10 mars 2012.

ART. 2.

L'arrêté ministériel n° 2011-232 du 13 avril 2011, susvisé, est abrogé.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement le vingt-deux décembre deux mille onze.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

Arrêté Ministériel n° 2011-692 du 22 décembre 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace (Service des Endoscopies Digestives).

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 127 du 15 janvier 1930 constituant l'hôpital en établissement public autonome ;

Vu la loi n° 918 du 27 décembre 1971 sur les établissements publics ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 5.095 du 14 février 1973 sur l'organisation et le fonctionnement du Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.839 du 29 décembre 1998 portant statut des Praticiens Hospitaliers au Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.840 du 29 décembre 1998 portant statut des personnels médicaux intervenant ponctuellement au Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 98-629 du 29 décembre 1998 régissant les conditions de recrutement du personnel médical du Centre Hospitalier Princesse Grace ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-233 du 13 avril 2011 portant nomination d'un Praticien Hospitalier Associé au Centre Hospitalier Princesse Grace ;

Vu l'avis émis par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Princesse Grace en date du 24 novembre 2011 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 21 décembre 2011 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le Docteur Gilbert GLASS est nommé Praticien Hospitalier Associé au sein du Service des Endoscopies Digestives au Centre Hospitalier Princesse Grace pour une durée d'un an, à compter du 1er février 2012.

ART. 2.

L'arrêté ministériel n° 2011-233 du 13 avril 2011, susvisé, est abrogé.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement le vingt-deux décembre deux mille onze.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

Arrêté Ministériel n° 2012-1 du 3 janvier 2012 maintenant une fonctionnaire en position de détachement.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 14.306 du 15 décembre 1999 portant nomination d'un Attaché au Conseil Economique et Social ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2010-52 du 29 janvier 2010 maintenant une fonctionnaire en position de détachement ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2011 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M^{me} Karine DELEAGE, épouse FALOPPA, Attaché au Conseil Economique et Social, est maintenue en position de détachement d'office auprès de la Chambre de Développement Economique de Monaco, à compter du 7 janvier 2012, pour une période de trois années.

ART. 2.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trois janvier deux mille douze.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

AVIS ET COMMUNIQUÉS**MINISTÈRE D'ÉTAT**

Secrétariat Général - Journal de Monaco.

Nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions».

La nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions» est en vente au Ministère d'Etat, Service du Journal de Monaco, Place de la Visitation à Monaco-Ville au prix unitaire de 32 euros T.T.C.

Mise en vente de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions».

Le public est informé qu'une seconde édition en langue anglaise de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» est disponible au Service du Journal de Monaco, au prix unitaire de 60 euros T.T.C.

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Avis de recrutement n° 2012-1 d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics pour une durée déterminée, la période d'essai étant de six mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 456 / 583.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bâtiment ou Travaux Publics ;
- posséder une connaissance des techniques et métiers des travaux publics et/ou du bâtiment et disposer d'une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq années en la matière ;
- maîtriser l'utilisation d'outils informatiques de gestion et de planification ;
- une connaissance des règles et pratiques administratives des marchés publics serait appréciée.

Avis de recrutement n° 2012-2 d'un Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain pour une durée déterminée, la période d'essai étant de six mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 456 / 583.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets urbains (collecte et/ou incinération des déchets) de niveau Baccalauréat + 5, avec, de préférence, une expérience dans un des domaines précités ;

- ou, à défaut, être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur du niveau Baccalauréat + 4 dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets urbains (collecte et/ou incinération des déchets) et disposer d'une expérience professionnelle d'au moins deux années dans un des domaines précités ;

- posséder des qualités rédactionnelles ;

- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel et Access) ;

- des connaissances en comptabilité et en marchés de l'Etat seraient appréciées.

Avis de recrutement n° 2012-3 d'un Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité pour une durée déterminée, la période d'essai étant de six mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 456 / 583.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- posséder un diplôme d'Ingénieur dans le domaine de la gestion de la mobilité et des déplacements urbains ;

- posséder des connaissances dans l'organisation et le management des transports urbains, l'ingénierie du trafic, les infrastructures de transport et le développement durable ;

- une expérience professionnelle dans un bureau d'études spécialisé dans les déplacements serait souhaitée ;

- maîtriser l'outil informatique.

Avis de recrutement n° 2012-4 d'un Commis-Comptable à la Direction des Services Fiscaux.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Commis-Comptable à la Direction des Services Fiscaux pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 289 / 379.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat Comptabilité ;

- posséder de bonnes connaissances en matière comptable ;

- être apte à travailler en équipe ;

- maîtriser l'outil informatique.

Un concours sur épreuves pourra être organisé à l'effet de départager les candidats en présence.

Avis de recrutement n° 2012-5 d'un Administrateur à la Direction du Tourisme et des Congrès.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Administrateur à la Direction du Tourisme et des Congrès pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 412 / 515.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- posséder un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Baccalauréat + 4 dans le domaine du marketing ;

- disposer d'une expérience professionnelle de deux années dans le domaine du marketing touristique ou à défaut, être Elève-fonctionnaire titulaire ;

- disposer de compétences et d'expérience dans le développement et la gestion d'outils relatifs au e-marketing ;

- un anglais parfaitement courant est exigé à l'oral comme à l'écrit, ainsi que de très bonnes connaissances de la langue italienne ;

- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Power Point).

L'attention des candidats est appelée sur les déplacements professionnels liés à la fonction ainsi que sur les dépassements d'horaires (soirées, week-ends, jours fériés).

Avis de recrutement n° 2012-6 de deux Surveillants Rondiers au Stade Louis II.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement de deux Surveillants Rondiers au Stade Louis II pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 236/322.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- présenter de sérieuses références en matière de surveillance et de gardiennage d'un établissement recevant du public ;
- une formation en matière de prévention incendie et/ou de secourisme serait appréciée. Toutefois, les candidats ne disposant pas de celles-ci devront s'engager, dans un délai de six mois, à suivre les formations ;
- être apte à travailler en équipe ;
- posséder des connaissances en matière informatique ;
- avoir une bonne présentation, s'exprimer correctement et avoir le sens des relations avec le public ;
- la connaissance d'une langue étrangère (anglais, italien ou espagnol) serait appréciée ;
- être en bonne condition physique pour pouvoir assurer des rondes quotidiennes ;
- être apte à assurer un service de jour comme de nuit, par rotation, week-ends et jours fériés compris et accepter les contraintes horaires liées à l'emploi.

ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne les avis de recrutement visés ci-dessus, les candidats devront adresser à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Stade Louis II - Entrée H - 1, avenue de Castelans - BP 672 - MC 98014 Monaco Cédex, dans un délai de dix jours à compter de leur publication au Journal de Monaco, une lettre de motivation impérativement accompagnée d'un curriculum-vitae à jour.

Hormis pour les personnes ayant déjà fait acte de candidature au cours des six mois précédents, devront également être fournis les documents ci-après :

- une copie des titres et références ;
- une copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour pour les résidents en Principauté.

Le candidat retenu s'engage, à la demande de l'Administration, à produire un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

**DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DE L'ÉCONOMIE**

Règlement relatif à l'Allocation Différentielle de Loyer.

L'annexe à l'ordonnance souveraine n° 14.712 du 28 décembre 2000 des loyers de référence de l'Allocation Différentielle de Loyer pour l'année 2012 est ainsi modifiée à compter du 1er janvier 2012 :

Nombre de pièces	Loyers Plafonds
Studio	810 euros
2 pièces	1.080 euros
3 pièces	1.515 euros
4 pièces	1.785 euros
5 pièces et plus	1.945 euros

Par application du premier alinéa de l'article 9 de l'ordonnance souveraine susvisée, modifiée par l'ordonnance souveraine n° 15.159 du 20 décembre 2001, visant le mode de calcul de l'allocation, il est précisé que ladite allocation n'est pas servie si son montant est strictement inférieur à la somme trimestrielle de 60 euros.

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée, relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 5, rue de Millo, 1^{er} étage, d'une superficie de 48,35 m² et 3 m² de balcon.

Loyer mensuel : 747,75 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er} à Monaco, tél. 98.98.80.08.

Jour et heures de visites :

le mercredi 11 janvier 2012 de 13 h 30 à 15 h ;
le lundi 16 janvier 2012 de 11 h à 12 h 30.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 5, rue de Millo, 3^{ème} étage, d'une superficie de 48,95 m² et 3 m² de balcon.

Loyer mensuel : 756,75 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er} à Monaco, tél. 98.98.80.08.

Jour et heures de visites :

le mercredi 11 janvier 2012 de 13 h 30 à 15 h ;
le lundi 16 janvier 2012 de 11 h à 12 h 30.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 7, rue Comte Félix Gastaldi, 3^{ème} étage, d'une superficie de 45,82 m².

Loyer mensuel : 1.440,00 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : ATLANTIC AGENCY, 6, boulevard des Moulins à Monaco, tél. 93.25.68.68.

Horaires de visites : Sur rendez-vous.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 8, rue de la Turbie, 3^{ème} étage, d'une superficie de 61,40 m² et 3,25 m² de balcon.

Loyer mensuel : 945,45 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er} à Monaco, tél. 98.98.80.08.

Jour et heures de visites :

le jeudi 12 janvier 2012 de 11 h 30 à 12 h 30 ;
le mercredi 18 janvier 2012 de 13 h 30 à 14 h 30.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 18, rue Plati, 1^{er} étage, d'une superficie de 40,09 m².

Loyer mensuel : 1.200,00 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : AGENCE DES ETRANGERS - M. J.-P. DECOSTER, 6, avenue de la Madone à Monaco, tél : 93.10.55.55.

Horaires de visites : Sur rendez-vous.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 9, rue Princesse Caroline, 3^{ème} étage, d'une superficie de 50,89 m² et 6,64 m² de balcons.

Loyer mensuel : 1.200,00 euros + charges.

Personne à contacter pour les visites : Agence GRAMAGLIA - M^{me} Antoinette DUQUESNOY - 9, avenue Princesse Alice à Monaco, tél. : 92.16.59.00.

Jour et heures de visites : - les lundis 9 et 16 janvier 2012,
- les mercredis 11 et 18 janvier 2012,
à partir de 13 h 30 sur place.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTE**

Résidence du Cap Fleuri.

Tarifification 2012 - Modifications des tarifs

Les propositions tarifaires suivantes ont été validées à compter du 1^{er} janvier 2012 :

	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Total tarifs 2011	Total tarifs 2012	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Total tarifs 2011	Total tarifs 2012
GIR	Hébergement (1)		Dépendance (2)		(1+2)		Soins (3)		(1+2+3)	
1 et 2			19,42	19,98	87,01	89,53	67,71	69,67	154,72	159,20
3 et 4	67,59	69,55	12,41	12,77	80,00	82,32	33,87	34,85	113,87	117,17
5 et 6			4,18	4,30	71,77	73,85	17,40	17,90	89,17	91,75

INFORMATIONS

La Semaine en Principauté

Manifestations et spectacles divers

Hôtel Hermitage - Limun Bar
Tous les jours, à partir de 16 h 30,
Animation musicale.

Port de Fontvieille
Tous les samedis, de 9 h 30 à 17 h 30,
Foire à la brocante.

Hôtel de Paris - Salle Empire
Le 22 janvier 2012, à 12 h,
«Les Brunchs Musicaux», concert de musique sur des chansons célèbres de Charles Trenet.

Grimaldi Forum - Salle des Princes
Le 28 janvier, à 20 h 30,
Spectacle avec Jamel Debbouze.

Opéra de Monte-Carlo - Salle Garnier
Les 20 (gala), 25 et 27 janvier 2012, à 20 h,
Le 22 janvier 2012, à 15 h,
«L'Enfant et les Sortilèges» de Maurice Ravel (en 1^{ère} partie) et «La Navarraise» de Jules Massenet (en 2^{ème} partie) organisé par l'Opéra de Monte-Carlo.

Le 29 janvier, à 11 h et 17 h,
«Les Matinées Classiques», concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Paul Goodwin avec Marc Lachat, hautbois. Au programme : Wagner, Mozart et Haydn.

Théâtre Princesse Grace
Le 6 et 7 janvier 2012, à 21 h,
«Les acteurs sont fatigués» d'Eric Assous avec Nathalie Corre, Tonya Kinzinger.

Le 11 janvier 2012, à 21 h,
«Opening Night» de John Cromwell avec Marie-Christine Barrault et Michel Carnoy.

Auditorium Raimier III
Le 8 janvier 2012, à 18 h,
Concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Japp van Zweden avec Arabella Steinbacher, violon. Au programme : Prokofiev et Tchaïkovsky.

Chapiteau de l'Espace Fontvieille
Du 19 au 29 janvier,
XXXVI^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo.

Les 19, 20 et 21 janvier, à 20 h,
Le 22 janvier, à 15 h,
Spectacles de sélection.

Le 23 janvier, à 19 h,
Célébration œcuménique associant sur la piste du Cirque les artistes du XXXVI^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo, les responsables des communautés chrétiennes, des choristes et la Fanfare de la Compagnie des Carabiniers de S.A.S. le Prince Souverain.

Le 24 janvier, à 20 h,
Soirée de gala avec la participation des numéros primés par le Jury et remise des trophées.

Le 25 janvier, à 14 h 30 et 20 h 30,
Le 26 janvier, à 20 h,
Le 27 janvier, à 20 h,
Le 28 janvier, à 14 h 30 et à 20 h 30,
Le 29 janvier, à 14 h et à 18 h 30,
Show des Vainqueurs.

Fête Sainte-Dévote
Du 26 au 27 janvier,
Célébration de la Fête de Sainte-Dévote, Patronne de la Famille Princièrre de la Principauté de Monaco et du Diocèse de Monaco. Au programme :

Le 26 janvier, à 10 h 30,
Eglise Sainte-Dévote : Messe des Traditions.

Le 26 janvier, à 18 h 30,
Port Hercule : Hommage à Sainte-Dévote, arrivée de la Barque Symbolique suivie de la Procession de Sainte-Dévote depuis l'avenue Président J.-F. Kennedy.

Le 26 janvier, à 19 h,
Eglise Sainte-Dévote : Salut du Très Saint-Sacrement suivi de l'Embracement de la Barque Symbolique, sur le Parvis de l'Eglise Sainte-Dévote. Feu d'artifice.

Le 27 janvier, à 9 h 45,
Cathédrale de Monaco : Accueil des Reliques par les Membres du Clergé et de la Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde suivi de la Messe Pontificale et d'une Procession dans les rues de Monaco-Ville.

Théâtre des Variétés
Le 10 janvier 2012, à 20 h 30,
Concert du Quintett IP² organisé par l'Association Crescendo. Au programme : Mozart, Brahms, Verdi, Bizet, Piazzolla, Legrand...

Le 11 janvier 2012, à 12 h 30,
«Les Midis Musicaux», concert de musique de chambre par une formation de musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo. Au programme : Massenet et Farrenc.

Le 11 janvier 2012, à 18 h 15,
Conférence sur le thème «La Garibaldumasseide» par Andrea Possieri, organisée par la Società Dante Alighieri de Monaco.

Le 16 janvier 2012, à 18 h 30,
Conférence sur le thème «Obsessions du dépassement, la permanence du doute» par Bernar Venet organisée par la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Le 17 janvier 2012, à 20 h 30,
Les Mardis du Cinéma sur le thème «Vertiges du pouvoir». Projection cinématographique «Non ou la vaine gloire de commander» de Manoel de Oliveira, organisée par les Archives Audiovisuelles de Monaco.

Le 23 janvier, à 18 h 30,
Conférence sur le thème «Devenir du Printemps arabe» par Tahar Ben Jelloun organisée par la fondation Prince Pierre de Monaco.

Le 30 janvier, à 18 h 30,
Conférence sur le thème «Culture et télévision» par Patrick de Carolis organisée par la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Port Hercule
Jusqu'au 8 janvier 2012,
Village de Noël sur le thème «Christmas Village au XIX^{ème} siècle» organisé par la Mairie de Monaco.

Stade Nautique Raimier III
Jusqu'au 11 mars 2012,
Patinoire municipale - Kart sur glace.

Expositions

Musée Océanographique
Tous les jours, de 10 h 30 à 19 h,
Le Micro-Aquarium : Une conférencière spécialisée présente au public sur grand écran, la vie microscopique des aquariums et de la mer Méditerranée.

Exposition permanente sur le thème «Méditerranée - Splendide, Fragile, Vivante».

Musée des Timbres et des Monnaies

Ouvvert tous les jours, de 9 h 30 à 17 h,

Exposition-vente sur 500 m² de monnaies, timbres de collection, maquettes et documents philatéliques relatifs aux événements ayant jalonné les 50 ans de Règne du Prince Rainier III.

Le Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco présente les collections philatéliques et numismatiques des Princes souverains, témoignage autant historique qu'artistique, technique et culturel de la souveraineté de la Principauté.

Nouveau Musée National (Garage - Villa Sauber)

Jusqu'au 29 février, de 10 h à 18 h,

Exposition sur le thème «Looking up...On Aura Tout Vu».

Nouveau Musée National (Villa Paloma)

Jusqu'au 8 janvier, de 10 h à 18 h,

«3 Expositions + 1 Film» : La Table des Matières - Du Rocher à Monte-Carlo - Caroline de Monaco et 1 film de Javier Tellez.

Galerie Marlborough

Jusqu'au 13 janvier, de 11 h à 18 h,

Exposition de peintures de Ricardo Maffei, Alfonso Albacete et Clive Smith.

Sports*Stade Louis II*

Le 28 janvier, à 20 h,

Championnat de France de Football de Ligue 2 : AS MONACO FC - RC Lens

Rallye Automobile

Du 17 au 22 janvier 2012,

80^{ème} Rallye Automobile Monte-Carlo.*Rallye Automobile Historique*

Du 28 janvier au 4 février,

15^{ème} Rallye Automobile Monte-Carlo Historique.

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES

GREFFE GENERAL

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, M^{me} Stéphanie VIKSTRÖM, juge commissaire de la liquidation des biens de la société S.A.M. DELLA TORRE, a autorisé le syndic Bettina RAGAZZONI à céder de gré à gré le véhicule Audi A2, immatriculé 9888 MC, à M. Jean-Claude DEULIO, pour un montant de 1.000,00 euros, le véhicule Renault Kangoo, immatriculé 1847 MC, à M. Adelino DIAS

MACHADO, pour un montant de 2.000,00 euros, le véhicule Renault Kangoo, immatriculé 9073 MC, à M. Paulo EUSEBIO RODRIGUES, pour un montant de 2.000,00 euros, le véhicule Citroën Berlingot, immatriculé T096 MC, à la société E.C.C.B., pour un montant de 2.000,00 euros, le véhicule Audi A2, immatriculé 8504 MC, à M. Narciso VILACA MACHADO, pour un montant de 1.500,00 euros, tous frais accessoires à la cession demeurant à la charge de l'acquéreur.

Monaco, le 3 janvier 2012.

Le Greffier en Chef,

B. BARDY.

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, M^{me} Sophie LEONARDI-FLEURICHAMP, Juge au Tribunal de Première Instance, juge commissaire de la cessation des paiements de la SCS BERVICATO & CIE - M. Salvatore BERVICATO, a renvoyé ladite SCS BERVICATO & CIE et M. Salvatore BERVICATO devant le Tribunal pour être statué sur la solution à donner à la procédure à l'audience du 3 février 2012.

Monaco, le 4 janvier 2012.

Le Greffier en Chef,

B. BARDY.

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, M^{me} Sophie LEONARDI-FLEURICHAMP, Juge au Tribunal de Première Instance, Juge commissaire de la cessation des paiements de la SCS BERVICATO & CIE - M. Salvatore BERVICATO, a arrêté l'état des créances à la somme de CINQ CENT SOIXANTE DIX MILLE NEUF CENT NEUF EUROS ET SOIXANTE DOUZE CENTIMES 570.909,72 euros) sous réserve des admissions dont les droits ne sont pas encore liquidés et des admissions à titre provisionnel.

Monaco, le 4 janvier 2012.

Le Greffier en Chef,

B. BARDY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

RENOUVELLEMENT DE GERANCE LIBRE

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu, le 21 décembre 2011 par le notaire soussigné, M. Patrick PIERRON, domicilié 26, rue Emile de Loth, à Monaco-Ville, a renouvelé pour une période commençant à courir rétroactivement du 8 août 2011 pour se terminer le 31 décembre 2012, la gérance libre consentie à la «S.C.S. Raymonde ATLAN & Cie», avec siège Place de la Mairie, à Monaco-Ville et concernant un fonds de commerce d'achat, vente au détail, en gros et échange de jeux et de jouets de toutes natures, ainsi que toute miniature et tout objet ayant un rapport avec la bande dessinée et à titre accessoire, vente au détail de santons et crèches, connu sous le nom de «TOYS MANIA», exploité Place de la Mairie à Monaco-Ville.

Il n'a été prévu aucun cautionnement.

Oppositions, s'il y a lieu, au domicile du bailleur, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 6 janvier 2012.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«S.A.R.L. Fontvieille Yacht Services»
(SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce.

Suivant actes reçus par le notaire soussigné les 8 et 15 juin, 29 septembre et 22 décembre 2011,

il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : «S.A.R.L. Fontvieille Yacht Services».

Objet : La société a pour objet, à l'exclusion des activités réservées aux courtiers maritimes, aux termes de l'article 0.512-4 du Code de la Mer et sous réserve de ne pas se prévaloir du titre protégé de courtier maritime conformément à l'article 0.512-3 du même Code :

- la commission, la représentation, la location, le charter, la prestation de tous services liés à l'administration et à la gestion de tous navires de plaisance, quel que soit leur mode de propulsion, en ce compris la gestion du personnel travaillant à bord, lequel devra être embauché directement par les armateurs dans leur pays ;

- la prestation de tous services liés à l'entretien, à la maintenance et à la réparation des biens ci-dessus,

et généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l'objet social ci-dessus.

Durée : 99 années à compter du 12 décembre 2011.

Siège : 2, Quai Jean-Charles Rey à Monaco.

Capital : 15.000 Euros, divisé en 100 parts de 150 Euros.

Gérants : M. Enrico ECO, domicilié 2, Quai Jean-Charles Rey, à Monaco et M. Ercole MAESTRO, domicilié 1, Boulevard de Belgique, à Monaco.

Une expédition de chacun desdits actes a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrite et affichée, conformément à la loi, le 6 janvier 2012.

Monaco, le 6 janvier 2012.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«CONTINENTAL CELLULOSE S.A.M.»
(SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE)

MODIFICATION AUX STATUTS

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2011, les actionnaires de la société anonyme monégasque «CONTINENTAL CELLULOSE S.A.M.» ayant son siège 1, avenue des Castelans, à Monaco, ont décidé de modifier l'article 10 (durée des fonctions des administrateurs) des statuts qui devient :

«ART. 10.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années.

Tout membre sortant est rééligible».

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 9 décembre 2011.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M^e REY, le 22 décembre 2011.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 6 janvier 2012.

Monaco, le 6 janvier 2012.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«MONACO RESOURCES GROUP»
(SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE)

**AUGMENTATION DE CAPITAL
MODIFICATION AUX STATUTS**

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2011, les actionnaires de la société anonyme monégasque «MONACO RESOURCES GROUP», ayant son siège 2, rue de la Lujerneta à Monaco ont décidé d'augmenter le capital social de 150.000 € à 10.000.000 € avec prime d'émission et de modifier l'article 6 (capital social) des statuts.

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 1er décembre 2011.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M^e REY, le 20 décembre 2011.

IV.- La déclaration de souscription et de versement d'augmentation de capital a été effectuée par le Conseil d'Administration suivant acte reçu par M^e REY, le 20 décembre 2011.

V.- L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011 dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes de M^e REY, le même jour, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la modification de l'article 6 (capital social) qui devient :

«ART. 6.
Capital

Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS D'EUROS (10.000.000 €) divisé en DIX MILLIONS d'actions de UN EURO chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées».

VI.- Une expédition de chacun des actes précités, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 5 janvier 2012.

Monaco, le 6 janvier 2012.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«STEEL & COMMODITIES S.A.M.»
en abrégé «STEELCOM S.A.M.»
(SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE)

**AUGMENTATION DE CAPITAL
MODIFICATION AUX STATUTS**

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2011, les actionnaires de la société anonyme monégasque «STEEL & COMMODITIES S.A.M.» en abrégé «STEELCOM S.A.M.», siège 2, rue de la Lujerneta, à Monaco, ont décidé d'augmenter le capital social de 4.000.280 € à 5.752.980 € et de modifier l'article 4 des statuts.

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 21 juillet 2011.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M^e REY, le 20 décembre 2011.

IV.- La déclaration de souscription et de versement d'augmentation de capital a été effectuée par le Conseil d'Administration suivant acte reçu par M^e REY, le 20 décembre 2011.

V.- L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011 dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes de M^e REY, le même jour, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la modification de l'article 4 des statuts qui devient :

«ART. 4.
Capital

Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGTS (5.752.980) euros divisé en VINGT MILLE SIX CENT VINGT (20.620) actions de DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF (279) euros chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées».

VI.- Une expédition de chacun des actes précités, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 5 janvier 2012.

Monaco, le 6 janvier 2012.

Signé : H. REY.

**INSTITUT MONÉGASQUE
DE MÉDECINE ET CHIRURGIE
SPORTIVE (IM2S)**

11, avenue d'Ostende - Monaco

APPEL D'OFFRES - POLICES D'ASSURANCES

L'Institut Monégasque de Médecine et chirurgie Sportive (IM2S) fait connaître qu'il procède à un appel d'offres relatif aux polices d'assurances suivantes :

- Dommages aux biens,
- Responsabilité civile,
- Contrat hommes clefs,
- Accident du travail.

Les cabinets d'assurances, agents ou courtiers de la Principauté de Monaco désireux de participer à cet appel d'offres pourront solliciter le dossier de consultation correspondant en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : cueneo@im2s.mc, à partir du 3 janvier 2012.

La date limite de remise des offres est fixée au 9 février 2012, à 16 heures.

**Liquidation des biens
de la S.A.M. PROTOTIPO**
dont le siège social se trouvait à Monaco,
Le Panorama, 57 rue Grimaldi

Les créanciers de la société PROTOTIPO, dont la liquidation des biens a été prononcée par jugement du Tribunal de Première Instance du 24 novembre 2011, sont invités, conformément à l'article 463 du Code de commerce, à adresser par pli recommandé avec accusé de réception à Madame Bettina RAGAZZONI, Syndic à MONACO, 2, rue de la Lùjerna, une déclaration du montant des sommes réclamées et un bordereau récapitulatif des pièces remises.

Cette production devra avoir lieu dans les quinze jours de la présente insertion ; ce délai est augmenté de quinze jours pour les créanciers domiciliés hors de la Principauté.

A défaut de production dans les délais, les créanciers seront exclus de la procédure. Ils recouvreront l'exercice de leurs droits à la clôture de la procédure.

Monaco, le 6 janvier 2012.

S.A.R.L. CYCLING SPORT MONACO

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 15.000 euros

Siège social : 47, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

**MODIFICATIONS DE L'OBJET SOCIAL
ET DE LA DENOMINATION SOCIALE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2011, les associés ont décidé :

- la modification de l'objet social ainsi : «toutes prestations de toilette, soins variés et promenade pour animaux domestiques. La vente de tous produits, aliments et accessoires pour animaux. Le courtage d'animaux domestiques. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social ci-dessus ou de nature à favoriser et à développer l'activité sociale».

- la modification de la dénomination sociale devenant : «S.A.R.L. 1001 PATTES».

Un exemplaire de l'acte susmentionné a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 30 décembre 2011.

Monaco, le 6 janvier 2012.

ROSEMONT CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 15.000 euros

Siège social : 74, boulevard d'Italie - Monaco

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 26 octobre 2011, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 74, boulevard d'Italie à Monaco au 47-49 boulevard d'Italie à Monaco.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 22 décembre 2011.

Monaco, le 6 janvier 2012.

ROHMIR

Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 15.000 euros
 Siège social : 20, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

—
**DISSOLUTION ANTICIPEE
 & MISE EN LIQUIDATION**
 —

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2011, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour ;

- la nomination de Monsieur Claus-Stephan ROH en qualité de liquidateur, sans limitation de durée, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation ;

- le maintien du siège social de la société durant la mise en liquidation.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 22 décembre 2011.

Monaco, 6 janvier 2012.

COSMETIC LABORATORIES

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 976.500 euros
 Siège social : 44, boulevard d'Italie - Monaco

—
AVIS DE CONVOCATION
 —

L'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation le 9 novembre 2011, n'ayant pu délibérer faute de réunir le quorum requis, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont à nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire le 16 janvier 2012 à 11 heures au siège social de la S.A.M. ALLÉANCE AUDIT, 7, rue de l'Industrie à Monaco, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, savoir :

- La poursuite de l'activité sociale ou la dissolution anticipée de la société ;

- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

ASSOCIATIONS

—
DISSOLUTION D'ASSOCIATION
 —

Le Conseil d'administration de l'association «Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes de Monaco» a décidé la dissolution de l'association à compter du 11 novembre 2011.

—
**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
 DE MODIFICATION DES STATUTS
 D'UNE ASSOCIATION**
 —

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations, le Ministre d'Etat délivre récépissé de la déclaration de modification des statuts datée du 28 octobre 2011 de l'association dénommée «Association Maxe Euwe».

Ces modifications portent sur les articles 1^{er}, 7, 18, 19 et 20 des statuts lesquels sont conformes à la loi régissant les associations.

—
**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
 DE MODIFICATION DES STATUTS
 D'UNE ASSOCIATION**
 —

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations, le Ministre d'Etat délivre récépissé de la déclaration de modification des statuts datée du 28 octobre 2011 de l'association dénommée «Association Leatare».

Ces modifications portent sur les articles 1er, 9, 20, 21 et 22 des statuts lesquels sont conformes à la loi régissant les associations.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS D'INVESTISSEMENT MONEGASQUES
VALEUR LIQUIDATIVE

Ordonnance Souveraine n° 1.285 du 10 septembre 2007.

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 30 décembre 2011
Azur Sécurité Part C	18.10.1988	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	7.711,31 EUR
Azur Sécurité Part D	18.10.1988	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	5.302,91 EUR
Americazur	06.01.1990	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	19.643,37 USD
CFM Court Terme Euro	08.04.1992	Monaco Gestion FCP	C.F.M.	282,45 EUR
Monaco Plus-Value Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	1.451,53 EUR
Monaco Expansion Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.821,56 EUR
Monaco Expansion USD	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	5.564,61 USD
Monaco Court Terme Euro	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.966,11 EUR
Capital Obligation Europe	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	4.131,73 EUR
Capital Sécurité	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	2.116,48 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité Euro	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.180,15 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.182,47 USD
Monaction Europe	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	840,23 EUR
Monaco Plus Value USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	737,47 USD
CFM Court Terme Dollar	18.06.1999	Monaco Gestion FCP	C.F.M.	1.334,71 USD
CFM Equilibre	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.090,37 EUR
CFM Prudence	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.210,29 EUR
Capital Croissance Europe	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	736,75 EUR
Capital Long Terme Parts P	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.077,96 EUR
Monaco Globe Spécialisation Compartiment Monaction USA	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	319,49 USD
Monaco Hedge Selection	08.03.2005	C.M.G.	C.M.B.	10.444,57 EUR
CFM Actions Multigestion	10.03.2005	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	942,15 EUR
Monaco Trésorerie	03.08.2005	C.M.G.	C.M.B.	2.899,20 EUR
Monaco Court Terme USD	05.04.2006	C.M.G.	C.M.B.	5.585,16 USD
Monaco Eco +	15.05.2006	C.M.G.	C.M.B.	867,62 EUR
Monaction Asie	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	534,55 EUR
Monaction Emerging Markets	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	1.094,83 USD
Monaco Corporate Bond Euro	21.07.2008	C.M.G.	C.M.B.	1.070,08 EUR
Objectif Rendement 2014	07.04.2009	EDR Gestion (Monaco)	Banque de gestion Edmond de Rothschild	1.098,83 EUR
Capital Long Terme Parts M	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	46.206,29 EUR
Capital Long Terme Parts I	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	465.474,77 EUR
Monaco Convertible Bond Europe	20.09.2010	C.M.G.	C.M.B.	928,95 EUR
Objectif Croissance	06.06.2011	EDR Gestion (Monaco)	Banque de gestion Edmond de Rothschild	1.000,00 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 29 décembre 2011
Monaco Environnement Développement Durable	06.12.2002	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	1.134,40 EUR
CFM Environnement Développement Durable	14.01.2003	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	1.102,98 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 3 janvier 2012
Fonds Paribas Monaco Obli Euro	30.07.1988	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	544,60 EUR
Natio Fonds Monte-Carlo Court Terme	14.06.1989	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	3.850,87 EUR

Le Gérant du Journal : Robert Colle

0411 B 07809

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

imprimé sur papier 100% recyclé

